



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Registre foncier de la Broye RFB
Grundbuchamt des Broyezbezirks GBB

Ch. du Donjon 1, CP 847, 1470 Estavayer-le-Lac

T +41 26 305 91 40
Courriel: rfbroye@fr.ch
www.fr.ch/rf

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Sévaz / 319

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Etat descriptif de l'immeuble:

Les données de l'état descriptif des biens-fonds, à l'exception des observations, proviennent directement de la mensuration officielle et sont établies sous la responsabilité du Service du cadastre et de la géomatique.

Commune: 2043.FR204311 Sévaz
No immeuble: 319
E-GRID: CH 61012 28571 37
Immeuble dépendant:
Nom local*: Les Essertons
No plan*: 1
Surface*: 994 m2, Mensuration fédérale
Mutation*: 01.10.2015 013-2015/3212/0 Verbal de division
24.08.2017 013-2017/2580/0 Verbal de bâtiment
04.04.2018 013-2018/901/0 Verbal de modification
Nature*: Place (revêtue), 358 m2
Jardin d'agrément, 426 m2
Bâtiments*: Habitation collective, N° d'ass. 19, 210 m2
Les Essertons 19
Couvert, N° d'ass. 19a
Les Essertons 19a
Couvert, N° d'ass. 19b
Les Essertons 19b
Mentions de la mens. officielle*: Selon le registre foncier
Estimation fiscale*:
Valeur de rendement*:
Observations*:

Propriété:

PPE Sévaz/319-1 pour 154/1000	01.10.2015 013-2015/3213/0 Constitution de PPE
PPE Sévaz/319-2 pour 155/1000	01.10.2015 013-2015/3213/0 Constitution de PPE
PPE Sévaz/319-3 pour 154/1000	01.10.2015 013-2015/3213/0 Constitution de PPE
PPE Sévaz/319-4 pour 155/1000	01.10.2015 013-2015/3213/0 Constitution de PPE
PPE Sévaz/319-5 pour 190/1000	01.10.2015 013-2015/3213/0 Constitution de PPE
PPE Sévaz/319-6 pour 192/1000	01.10.2015 013-2015/3213/0 Constitution de PPE

Mentions:

01.10.2015 013-2015/3213/0	Règlement d'administration et d'utilisation de la PPE ID.013-2015/002093
01.10.2015 013-2015/3213/0	Constitution de la PPE avant construction ID.013- 2015/002102
01.10.2015 013-2015/3213/0	Droits de gage sur les étages ID.013-2015/002109

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Sévaz / 319

Tenue du registre foncier: fédérale
Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un '*' ne jouissent pas de la foi publique.

Servitudes:

01.10.2015 013-2015/3213/0(C)	Droit d'usage exclusif de la terrasse et du jardin avec obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial (teinté en vert olive) ID.013-2015/002091 en faveur de PPE Sévaz/319-1	
01.10.2015 013-2015/3213/0(C)	Droit d'usage exclusif de la terrasse et du jardin avec obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial (teinté en mauve) ID.013-2015/002092 en faveur de PPE Sévaz/319-2	
01.10.2015 013-2015/3213/0(C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure couverte N° 11 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2015/002100 en faveur de PPE Sévaz/319-6	06.09.2016 013-2016/2740/0
01.10.2015 013-2015/3213/0(C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure non-couverte N° 1, avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2015/002101 en faveur de PPE Sévaz/319-6	06.09.2016 013-2016/2740/0
01.10.2015 013-2015/3213/0(C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure couverte No 3 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/000708 en faveur de PPE Sévaz/319-4	11.02.2016 013-2016/428/0
01.10.2015 013-2015/3213/0(C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure non-couverte No 2 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/000709 en faveur de PPE Sévaz/319-4	11.02.2016 013-2016/428/0
11.02.2016 013-2016/430/0 (C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure couverte No 9, avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/000713 en faveur de PPE Sévaz/319-1	11.02.2016 013-2016/430/0
11.02.2016 013-2016/430/0 (C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure non-couverte No 8, avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/000715 en faveur de PPE Sévaz/319-1	11.02.2016 013-2016/430/0
11.02.2016 013-2016/433/0 (C)	Droit d'usage cessible des places de parc extérieures couvertes Nos 4 et 5 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/000716 en faveur de PPE Sévaz/319-3	11.02.2016 013-2016/433/0
03.05.2016 013-2016/1265/0(C)	Droit d'usage cessible des places de parc extérieures non-couvertes Nos 6 et 12 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/001326 en faveur de PPE Sévaz/319-2	
15.06.2016 013-2016/1751/0(C)	Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure couverte N° 10 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial ID.013-2016/001703	

Extrait du registre foncier

Bien-fonds Sévaz / 319

Tenue du registre foncier: fédérale

Mensuration officielle: fédérale

Attention: les indications marquées d'un "*" ne jouissent pas de la foi publique.

Servitudes:

15.06.2016 013-2016/1751/0(C) en faveur de PPE Sévaz/319-5
Droit d'usage cessible de la place de parc extérieure non-couverte N° 7 avec droit d'accès en voiture et à pied et obligation accessoire d'entretien, selon plan spécial
ID.013-2016/001704
en faveur de PPE Sévaz/319-5

Charges foncières:

Aucune

Annotations: (Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage immobiliers)

Aucune

Droits de gage immobiliers:

Aucun

Affaires en suspens:

Affaires du journal jusqu'au 02 mars 2023: Aucune

1470 Estavayer-le-Lac, le 03 mars 2023, 11:45

La Conservatrice

Claire-Lise Reichen



Explications

- 1) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
- 2) ad rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": (C) = charge; (D) = droit; (CD) = charge et droit; (DI) = droit sans contre-écriture ou sans contre-écriture complète au fonds servant.
- 3) ID = numéro d'identification.
- 4) L'indication du créancier n'a la foi publique que pour la cédule hypothécaire de registre (art. 103 al. 4 ORF).
- 5) Les gages immobiliers inscrits au registre foncier comme cédule hypothécaire avant le 1er janvier 2012 sont réputés cédules hypothécaires sur papier tant qu'ils n'ont pas été transformés conformément à l'art. 33b, tit. fin. CC. (art. 163 ORF).
- 6) PPE : Unité de propriété par étages
COP : Part de copropriété